



---

**Evaluation finale du volet Belgique du  
Programme quinquennal DGD 2017-2021 de RCN Justice &  
Démocratie**

**« Contribution à la construction d'une citoyenneté critique et à l'Etat de Droit  
par la Transmission de la Mémoire et l'Education à la Citoyenneté Mondiale  
et Solidaire »**

---

**SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS**

**Version finale du rapport**

**03 juin 2022**

**Avertissement**

*Le présent rapport d'évaluation a été réalisé à la demande de RCN Justice & Démocratie pour l'évaluation finale de son « Volet Belgique » axé sur l'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS). Ce rapport a été établi par deux expertes indépendantes, Gaëlle Vandeputte et Hilde Geens coordonnées par l'entreprise sociale INANGA. Ce rapport reflète l'opinion de ces experts et pas nécessairement celle des commanditaires.*

## Liste des abréviations

---

ACNG	Acteurs de la Coopération Non-Gouvernementale
ECMS	Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire
FWB	Fédération Wallonie Bruxelles
OG	Objectif Général
ONG	Organisation non gouvernementale
OS	Objectif Spécifique
RCN J&D	RCN Justice & Démocratie

## I. Résumé exécutif

---

En 2017, RCN J&D a lancé son nouveau programme quinquennal sous l'intitulé global : « *Justice pour la paix et le développement durable.* » mis en œuvre dans quatre (4) pays partenaires, à savoir en RDC, au Burundi, au Rwanda ainsi qu'au Maroc. Le Programme a également un « Volet Belgique ».

Ce rapport concerne l'évaluation finale du volet Belgique qui cadre dans les programmes du secteur de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS) et couvre la période allant de 2017 à fin 2021, c'est-à-dire toute la période de mise en œuvre du Programme. Avec ce programme RCN J&D veut contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques globales de violence et in fine à leur prévention par la lutte contre la discrimination, l'exclusion et la polarisation. Le programme entend initier et accompagner des changements de valeurs, d'attitudes et de comportements pour renforcer la capacité des acteur.trice.s clés (élèves, enseignant.e.s, acteur.trice.s communaux.ales et acteur.trice.s du secteur de la justice formé.e.s) à adopter un regard critique, prendre position et agir en ce sens. A cet effet, le programme est composé de deux Objectifs Spécifiques, à savoir :

- OS 1 - Les élèves du secondaire supérieur en Belgique sont informés et engagent une réflexion critique sur les mécanismes de violence et de polarisation et la manière d'y résister.
- OS 2 - Les jeunes réunis au sein des communes et les acteurs liés à la justice ont conscience des mécanismes de violence et de polarisation et s'engagent dans leur sphère d'influence.

Sur le plan méthodologique, l'évaluation a (i) apprécié le niveau d'atteinte des résultats et outcomes attendus par RCN J&D et ses partenaires selon les critères CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité) ; (ii) vérifié l'efficacité des voies de changement de la Théorie de Chngement ; (iii) répondu aux questions clés d'évaluation telles que formulées dans les termes de référence.

Cette évaluation a été réalisée de mars à début juin 2022. Comme convenu, le processus d'évaluation s'est déroulé en 3 phases principales distinctes :

- (i) analyse documentaire, développement de la note de cadrage et des outils de collecte de données ;
- (ii) collecte de données primaires : (i) enquête en ligne auprès des acteur.trice.s clés de l'intervention (enseignant.e.s, acteur.trice.s comunaux.ales et acteur.trice.s du secteur de la justice) et (ii) entretiens semi-directifs des acteur.trice.s clés ainsi que des partenaires ;
- (iii) analyse des données primaires et secondaires et rédaction du rapport.

L'évaluation a connu quelques contraintes liées principalement au délai limité pour la réalisation de l'évaluation, ce qui a eu des répercussions sur le processus d'évaluation en général et, en particulier, sur le nombre de répondant.e.s atteint.e.s lors de la collecte de données (enquête en ligne et entretiens semi-directif). Cela a quelque peu affecté la représentativité des données recueillies, mais l'analyse et les échanges lors de la restitution, ont permis d'apporter les nuances complémentaires aux conclusions de ce rapport.

Dès lors l'évaluation finale du programme a pu formuler les **conclusions** suivantes :

La **pertinence** du programme est **très bonne** grâce aux éléments suivants :

- Expertise thématique spécifique de RCN J&D car l'organisation entend contribuer indirectement à « *l'instauration d'institutions pacifiques, inclusives et responsables* » (ODD 4 obj. 7 et ODD 16 obj. 3 et 10) ;
- Compte tenu du contexte dans lequel évolue la société depuis le début du programme, celui-ci n'a fait que renforcer l'importance d'informer et d'outiller les professionnels du monde scolaire ainsi que les jeunes pour qu'ils comprennent les mécanismes de violence, de polarisation et de discrimination ;

- Le projet de cohésion sociale au sein des communes est une belle illustration de la capacité de RCN J&D à démontrer les mécanismes de polarisation, d'exclusion et de discrimination ici, en Belgique ;
- L'évaluation confirme en outre la pertinence du programme aux yeux des acteur.trice.s clés du programme.

La **cohérence** du programme est **bonne** même si certains aspects l'affaiblissent principalement au niveau de la cohérence interne.

- *Cohérence interne* : deux objectifs spécifiques distincts dont le premier est réalisé dans le contexte scolaire et le second, hors contexte scolaire. La connexion entre les deux OS n'est pas suffisamment ancrée au sein du programme.
- *La cohérence entre le programme Belgique et les autres interventions* dans les pays cibles se situe avant tout dans la vision partagée partant du postulat qu'« Il ne peut y avoir de société sans justice ». En outre, il est évident que RCN J&D met son expertise acquise dans les pays d'intervention, principalement dans la région des Grands Lacs, au service de son programme en Belgique.
- Au niveau de la *cohérence externe*, l'intervention contribue comme prévu aux cibles stratégiques du CSC Belgique. Enfin, 17 acteurs de l'ECMS auraient utilisé un outil développé par RCN J&D illustrant l'importance que RCN J&D accorde à l'augmentation de la qualité et au renforcement des capacités des organisations actives dans le domaine de l'ECMS.

L'**efficience** du programme est **bonne** malgré les difficultés rencontrées.

- La grande majorité des coûts opérationnels sont consacrés au personnel et cela se traduit clairement dans la *bonne qualité des outils développés*. De plus, RCN J&D a progressivement mis en place une stratégie de digitalisation.
- La *collaboration avec les communes* a beaucoup évolué tout au long du programme et même si le nombre de communes ciblées initialement a dû être revu à la baisse, *quelques résultats notables* ont été atteints.
- Dans le cadre de la formation des (futur.e.s) acteur.trice.s du secteur de la justice, il ressort des informations récoltées que les formations dispensées sont largement appréciées et tant la qualité des formateurs que la qualité des modules sont loués par la grande majorité des répondant.e.s.

L'**efficacité** du programme est **bonne pour les 2 OS**.

*Concernant l'OS 1* : L'évaluation considère sur base des données récoltées que l'objectif spécifique est atteint partiellement. L'évaluation constate notamment que les effets poursuivis sur les élèves (résultat 1) ne peuvent être identifiés et que l'offre pédagogique proposée sous forme de trajet d'accompagnement devrait permettre une meilleure optimisation de l'effet de transfert des enseignant.e.s contrairement aux activités/ animations one shot (résultat 2). Concernant le résultat 3 où RCN J&D a collaboré avec d'autres acteurs de l'ECMS, les résultats dans ce domaine ont cependant dépassé les attentes prédéterminées. En outre, les indicateurs au niveau des résultats sont bien formulés et permettent un suivi des résultats malgré le fait que les cibles spécifiques ne soient pas toujours correctement identifiées. L'influence de la pandémie de Covid-19 sur l'efficacité de l'objectif spécifique est significative.

*Concernant l'OS 2* : L'équipe d'évaluation confirme le score B du critère efficacité que RCN J&D s'est attribué dans ses scores de performance 2021. Pour le Projet de cohésion sociale au sein des communes, la portée de l'intervention a été limitée mais quelques résultats précieux ont tout de même été obtenus dans les communes concernées. De beaux résultats ont également été atteints dans le cadre des formations dispensées aux acteur.trice.s de la justice même si l'intégration de l'offre de RCN J&D dans le curriculum de l'IFJ a été un défi. L'équipe d'évaluation est d'avis que les indicateurs tels que formulés ne permettent pas de mesurer les effets de l'intervention sur les acteur.trice.s concerné.e.s.

Dans les deux cas, les *indicateurs* au niveau des OS se concentrent sur les effets multiplicateurs de l'intervention mais sont *insuffisants pour contrôler si l'objectif spécifique est atteint ou non* en termes

d'effets souhaités sur les élèves (OS1), les jeunes et les acteur.trice.s de la justice (OS2). Enfin, même si la pandémie de Covid-19 a eu une influence sur la mise en œuvre, celle-ci n'a pas impacté le taux de réalisation des résultats. Enfin, la résilience qu'a pu démontrer le programme face à la crise sanitaire n'a pas non plus remis en cause la logique d'intervention développée sur base de la *Théorie de Changement*.

L'**impact** du programme est **bon**. Sur base de la collecte de données, certaines indications d'impact ont cependant pu être identifiées à tous les niveaux de transformations, à savoir au niveau individuel, collectif et relationnel.

La **durabilité** est **bonne** même si des points d'attention ont été identifiés. A la fin du programme, l'évaluation constate que :

- la condition technique de durabilité est partiellement remplie ;
- la condition financière de durabilité est partiellement applicable ;
- la condition sociale de durabilité est partiellement remplie ;
- la condition institutionnelle de durabilité est remplie.

L'évaluation a en outre vérifié l'efficacité des voies de changement de la théorie de changement du programme. Telle que développée dans le document programme, la TdC part d'une analyse contextuelle correcte et pertinente. La résilience qu'a pu démontrer le programme face à la crise sanitaire n'a pas remis en cause la logique d'intervention développée sur base de la Théorie de Changement. Même si certaines suppositions développées nécessitent d'être déclinées davantage afin que des étapes supplémentaires soient introduites pour atteindre efficacement les changements souhaités, la mise en œuvre de la Théorie de Changement est restée cohérente. Partant de l'approche ECMS, quelques pistes de réflexions sont développées dans le rapport afin de nourrir les réflexions pour la mise en œuvre du nouveau programme 2022 – 2026.

A partir de ces conclusions, l'évaluation finale formule les **recommandations** suivantes :

- RCN J&D est encouragée à poursuivre son travail en Belgique auprès des groupes cibles identifiés (élèves, (futur.e.s enseignant.e.s, acteur.trice communaux.ales et (futur.e.s) acteur.trice.s de la justice) sur l'engagement d'une réflexion critique citoyenne sur la prévention des violences extrêmes « *ailleurs et ici* ».
- Afin de renforcer la cohérence, il est recommandé de
  - o *Cohérence interne* : Renforcer la connexion entre les initiatives scolaires et extra-scolaire en construisant des ponts entre les deux OS. En développant une trajectoire d'accompagnement au sein des écoles, l'intégration de l'expertise spécifique développée sous le volet formation des acteur.trice.s de la justice d'une part et les projets concrets de renforcement de la cohésion sociale au sein des communes d'autre part pourrait être exploitée aisément.
  - o *Cohérence avec d'autres acteurs ECMS* : poursuivre le travail avec d'autres acteurs belges actifs dans le domaine de l'ECMS afin d'intégrer son approche thématique en ECMS de manière transversale dans d'autres programmes ECMS existants ayant une approche principalement pédagogique. De cette manière, la pertinence, la cohérence et l'efficacité des programmes ECMS dans le secteur du développement belge seront améliorées de manière optimale.
- Vu l'ampleur du programme en lien avec les moyens alloués (les ressources humaines en particulier), il est recommandé de :
  - o *Rationaliser la logique d'intervention* du programme afin de pouvoir investir davantage de temps et d'énergie dans le renforcement de capacité des enseignant.e.s, l'intégration de l'ECMS au sein des cours et l'ancrage de votre offre pédagogique au sein de l'école.
  - o *Réduire le nombre de communes ciblées et s'investir sur (i) la portée de l'intervention au sein de ces communes, (ii) mettre en place des initiatives communes et (iii) associer les organisations de la société civile communale.*

- *Perfectionner la qualité des formations* en prévoyant entre autres davantage d'échanges entre pairs
- Il est recommandé de *développer un cadre conceptuel à la lumière de l'approche ECMS*, permettant d'identifier pour chacune des dimensions (dimension individuelle, collective, relationnelle et institutionnelle), les changements envisagés pour chacune des composantes ECMS (connaissances, compétences, attitude et comportement). Sur cette base, en développant un système de suivi en adéquation avec le cadre conceptuel, l'efficacité de l'intervention et les effets sur les groupes cibles (surtout sur les élèves et les jeunes) pourront plus aisément être cartographiés et mesurés.
- *Sur base du cadre conceptuel* et du système de suivi-éval y afférant, les indications d'impact pourront également mieux être *cartographiées et illustrées* quant aux *transformations attendues au niveau individuel, collectif, institutionnel et relationnel*. Il est primordial de mesurer les effets inattendus auprès des élèves et des jeunes ciblés.
- A l'attention du secteur ECMS: La coordination et la coopération entre acteurs du CSC actifs dans le domaine de l'ECMS peuvent encore être améliorées en vue de contribuer à un impact collectif. Dans ce sens, une *évaluation d'impact conjointe sur l'ECMS* est recommandée afin d'apprécier la contribution des acteurs sur chacune des cibles stratégiques communes.
- Afin de renforcer la durabilité, il est recommandé de *renforcer durablement les capacités des enseignant.e.s* en identifiant des pistes d'ancrage au sein de l'école ainsi que les socles de compétence qui s'appliquent.
- Promouvoir l'offre pédagogique proposée sous forme de trajet d'accompagnement auprès des enseignant.e.s afin de permettre une meilleure optimalisation de l'effet de transfert des enseignant.e.s auprès des élèves et avec un objectif d'ancrage au sein des écoles.



## II. Synthèse des conclusions et recommandations

Critère CAD	Conclusions	Recommandations
1. <b>Pertinence</b>	<p>La <b>pertinence</b> du programme est <b>très bonne grâce aux éléments suivants</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence globale de l'ECMS en général ;</li> <li>- Expertise thématique spécifique de RCN J&amp;D car l'organisation entend contribuer indirectement à « <i>l'instauration d'institutions pacifiques, inclusives et responsables</i> » (ODD 4 obj. 7 et ODD 16 obj. 3 et 10) ;</li> <li>- Compte tenu du contexte dans lequel évolue la société depuis le début du programme, celui-ci n'a fait que renforcer l'importance d'informer et d'outiller les professionnels du monde scolaire ainsi que les jeunes pour qu'ils comprennent les mécanismes de violence, de polarisation et de discrimination ;</li> <li>- Le projet de cohésion sociale au sein des communes est une belle illustration de la capacité de RCN J&amp;D à démontrer les mécanismes de polarisation, d'exclusion et de discrimination ici, en Belgique ;</li> <li>- L'évaluation confirme en outre la pertinence du programme aux yeux des acteur.trice.s clés du programme.</li> </ul>	<p>RCN J&amp;D est encouragée à poursuivre son travail en Belgique auprès des groupes cibles identifiés (élèves, (futur.e.s enseignant.e.s, acteur.trice communales et (futur.e.s) acteur.trice.s de la justice) sur l'engagement d'une réflexion critique citoyenne sur la prévention des violences extrêmes « <i>ailleurs et ici</i> ».</p>
2. <b>Cohérence</b>	<p>La <b>cohérence</b> du programme est <b>bonne même si certains aspects l'affaiblissent principalement au niveau de la cohérence interne</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cohérence interne</b> : deux objectifs spécifiques distincts dont le premier est réalisé dans le contexte scolaire et le second, hors contexte scolaire. La connexion entre les deux OS n'est pas suffisamment ancrée au sein du programme.</li> <li>- <b>La cohérence entre le programme Belgique et les autres interventions</b> dans les pays cibles se situe avant tout dans la vision partagée partant du postulat qu'« Il ne peut y avoir de société sans justice ». En outre, il est évident que RCN J&amp;D met son expertise acquise dans les pays d'intervention,</li> </ul>	<p>Afin de renforcer la cohérence, il est recommandé de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cohérence interne</b> : Renforcer la connexion entre les initiatives scolaires et extra-scolaire en construisant des ponts entre les deux OS. En développant une trajectoire d'accompagnement au sein des écoles, l'intégration de l'expertise spécifique développée sous le volet formation des acteur.trice.s de la justice d'une part et les projets concrets de renforcement de la cohésion sociale au sein des communes d'autre part pourrait être exploitée aisément.</li> <li>- <b>Cohérence avec d'autres acteurs ECMS</b> : poursuivre le travail avec d'autres acteurs belges actifs dans le domaine de l'ECMS afin d'intégrer son approche thématique en ECMS de manière transversale dans d'autres programmes ECMS existants ayant une</li> </ul>

	<p>principalement dans la région des Grands Lacs, au service de son programme en Belgique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au niveau de la <b>cohérence externe</b>, l'intervention contribue comme prévu aux cibles stratégiques du CSC Belgique. Enfin, 17 acteurs de l'ECMS auraient utilisé un outil développé par RCN J&amp;D illustrant l'importance que RCN J&amp;D accorde à l'augmentation de la qualité et au renforcement des capacités des organisations actives dans le domaine de l'ECMS.</li> </ul>	<p>approche principalement pédagogique. De cette manière, la pertinence, la cohérence et l'efficacité des programmes ECMS dans le secteur du développement belge seront améliorées de manière optimale.</p>
<b>3. Efficience</b>	<p><b>L'efficience</b> du programme <b>est bonne malgré les difficultés rencontrées.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La grande majorité des coûts opérationnels sont consacrés au personnel et cela se traduit clairement dans la <b>bonne qualité des outils développés</b>. De plus, RCN J&amp;D a progressivement mis en place une stratégie de digitalisation.</li> <li>- La <b>collaboration avec les communes</b> a beaucoup évolué tout au long du programme et même si le nombre de communes ciblées initialement a dû être revu à la baisse, <b>quelques résultats notables</b> ont été atteints.</li> <li>- Dans le cadre de la formation des (futur.e.s) acteur.trice.s du secteur de la justice, il ressort des informations récoltées que les formations dispensées sont largement appréciées et tant la qualité des formateurs que la qualité des modules sont loués par la grande majorité des répondant.e.s.</li> </ul>	<p>Vu l'ampleur du programme en lien avec les moyens alloués (les ressources humaines en particulier), il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rationaliser la logique d'intervention</b> du programme afin de pouvoir investir davantage de temps et d'énergie dans le renforcement de capacité des enseignant.e.s, l'intégration de l'ECMS au sein des cours et l'ancrage de votre offre pédagogique au sein de l'école.</li> <li>- <b>Réduire le nombre de communes ciblées et s'investir sur (i)</b> la portée de l'intervention au sein de ces communes, <b>(ii)</b> mettre en place des initiatives communes et <b>(iii)</b> associer les organisations de la société civile communale.</li> <li>- <b>Perfectionner la qualité des formations</b> en prévoyant entre autres davantage d'échanges entre pairs</li> </ul>
<b>4. Efficacité</b>	<p><b>L'efficacité</b> du programme est <b>bonne pour les 2 OS.</b></p> <p><b>Concernant l'OS 1</b> : L'évaluation considère sur base des données récoltées que l'objectif spécifique est atteint partiellement. L'évaluation constate notamment que les effets poursuivis sur les élèves (résultat 1) ne peuvent être identifiés et que l'offre pédagogique proposée sous forme de trajet d'accompagnement devrait permettre une meilleure optimisation de l'effet de transfert des enseignant.e.s contrairement aux activités/animations one shot (résultat 2). Concernant le résultat 3 où RCN J&amp;D a collaboré avec d'autres acteurs de l'ECMS, les résultats dans ce domaine ont cependant dépassé les attentes prédéterminées. En outre, les indicateurs au niveau des résultats sont bien formulés et permettent un suivi des résultats malgré le fait que les cibles spécifiques ne soient pas</p>	<p>Il est recommandé de <b>développer un cadre conceptuel à la lumière de l'approche ECMS</b>, permettant d'identifier pour chacune des dimensions (dimension individuelle, collective, relationnelle et institutionnelle), les changements envisagés pour chacune des composantes ECMS (connaissances, compétences, attitude et comportement). Sur cette base, en développant un système de suivi en adéquation avec le cadre conceptuel, l'efficacité de l'intervention et les effets sur les groupes cibles (surtout sur les élèves et les jeunes) pourront plus aisément être cartographiés et mesurés.</p>



	<p>toujours correctement identifiées. L'influence de la pandémie de Covid-19 sur l'efficacité de l'objectif spécifique est significative.</p> <p><b>Concernant l'OS 2 :</b> L'équipe d'évaluation confirme le score B du critère efficacité que RCN J&amp;D s'est attribué dans ses scores de performance 2021. Pour le Projet de cohésion sociale au sein des communes, la portée de l'intervention a été limitée mais quelques résultats précieux ont tout de même été obtenus dans les communes concernées. De beaux résultats ont également été atteints dans le cadre des formations dispensées aux acteur.trice.s de la justice même si l'intégration de l'offre de RCN J&amp;D dans le curriculum de l'IFJ a été un défi. L'équipe d'évaluation est d'avis que les indicateurs tels que formulés ne permettent pas de mesurer les effets de l'intervention sur les acteur.trice.s concerné.e.s.</p> <p><b>Dans les deux cas,</b> les <i>indicateurs</i> au niveau des OS se concentrent sur les effets multiplicateurs de l'intervention mais sont <b>insuffisants pour contrôler si l'objectif spécifique est atteint ou non</b> en termes d'effets souhaités sur les élèves (OS1), les jeunes et les acteur.trice.s de la justice (OS2). Enfin, même si la pandémie de Covid-19 a eu une influence sur la mise en œuvre, celle-ci n'a pas impacté le taux de réalisation des résultats. Enfin, la résilience qu'a pu démontrer le programme face à la crise sanitaire n'a pas non plus remis en cause la logique d'intervention développée sur base de la <b>Théorie de Changement</b>.</p>	
<p><b>5. Impact</b></p>	<p><b>L'impact</b> du programme est <b>bon</b>. Sur base de la collecte de données, <b>certaines indications d'impact ont cependant pu être identifiées</b> à tous les niveaux de transformations, à savoir au niveau individuel, collectif et relationnel.</p>	<p><b>Sur base du cadre conceptuel</b> et du système de suivi-évaluation afférant, les indications d'impact pourront également mieux être <b>cartographiées et illustrées</b> quant aux <b>transformations attendues au niveau individuel, collectif, institutionnel et relationnel</b>. Il est primordial de mesurer les effets inattendus auprès des élèves et des jeunes ciblés.</p> <p>A l'attention du secteur ECMS: La coordination et la coopération entre acteurs du CSC actifs dans le domaine de l'ECMS peuvent encore être améliorées en vue de contribuer à un impact collectif. Dans ce sens, une <b>évaluation d'impact conjointe sur l'ECMS</b> est recommandée afin d'apprécier la contribution des acteurs sur chacune des cibles stratégiques communes.</p>
<p><b>6. Durabilité</b></p>	<p>La <b>durabilité</b> est <b>bonne même si des points d'attention ont été identifiés</b>. A la fin du programme, l'évaluation constate que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la condition technique de durabilité est partiellement remplie ;</li> <li>- la condition financière de durabilité est partiellement applicable ;</li> </ul>	<p>Afin de renforcer la durabilité, il est recommandé de <b>renforcer durablement les capacités des enseignant.e.s</b> en identifiant des pistes d'ancrage au sein de l'école ainsi que les socles de compétence qui s'appliquent.</p>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- la condition sociale de durabilité est partiellement remplie ;</li><li>- la condition institutionnelle de durabilité est remplie.</li></ul>	Promouvoir l'offre pédagogique proposée sous forme de trajet d'accompagnement auprès des enseignant.e.s afin de permettre une meilleure optimisation de l'effet de transfert des enseignant.e.s auprès des élèves et avec un objectif d'ancrage au sein des écoles.
--	---	---